Bureau Fédéral

Réunion du 21 Avril 2017 à Paris

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain

SALMON

Invités: Mmes Anne-Marie ANTOINE et Corinne CHASSAC.

MM. Xavier LECERF (Président de Cavigal Nice), Jean-Luc LEROUX et Yannick YERNAUX

(Président de Flammes Carolo)

Assistent : Mmes Amélie MOINE, Irène OTTENHOF et Céline REFFET.

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT,

Matthieu LACHENAUD, Matthieu SOUCHOIS et Gilles THOMAS.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-04-21 6 BF Modifications règlementaires CCG
2	2017-04-21 BF 0-DHN Sécurisation de la filière jeune dans les Pôles Espoirs V1 PBY
3	2017-04-21 BF 4 CDT proposition attribution compléments aides fédérales VFIN
4	2017-04-21 1-HN BF Point général VFIN
5	2017-04-21 BF 5- COMPETITIONS Phases Finales Nationale 3 - VFIN
6	2017-04-21 BF 5-COMPETITION Désignations finales Coupe de France V1 ASN

1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents. Il informe que les deux Présidents de Clubs de LFB rejoindront la réunion plus tard.

Il revient tout juste d'une visite en Martinique, à Saint-Martin et en Guadeloupe, qui s'est bien déroulée

Le nombre de licenciés est à ce jour de 657.503, dont 536.689 licences compétitions et 120.814 licences contact, soit une évolution de 0,55% par rapport à la saison dernière. C'est un nouveau record.

a. Point à l'international

Le Bureau Fédéral félicite les clubs de Nanterre 92 et Chalon pour cette première manche de la finale de la FIBA Europe Cup. Le match retour se déroulera Mardi prochain à Nanterre.

Jean-Pierre SIUTAT informe que le prochain congrès de la FIBA se déroulera début Mai, suivi tirage au sort des qualifications de la Coupe du Monde 2019.

b. Dossier Comité 26/07

Jean-Pierre SIUTAT rappelle les éléments du dossier et informe que la FFBB a adressé hier un courrier au Comité, l'informant des décisions du Comité Directeur. Il demande que ce courrier soit adressé aux clubs du Comité avec une lettre d'explications.

2. Présidence.

a. Réforme Territoriale : Point à date.

Jean-Pierre SIUTAT explique que les oraux des CCR ont débuté. Ces oraux sont nécessaires afin de répondre aux attentes des Présidents des Ligues.

Un tour de table est réalisé afin de connaître l'avancée des travaux, dans chaque région. De nombreux dossiers doivent être sécurisés.

Anne-Marie ANTOINE précise que le projet commun du nouveau siège de la Ligue d'Aquitaine et du Comité de Gironde avance bien et remercie Rémy GAUTRON pour sa contribution.

Concernant la mise en place des Commissions de Discipline Régionales, un point doit être inscrit à l'ordre du jour d'un prochain Bureau Fédéral, pour définir calendrier et méthode de mise en œuvre.

Après une courte pause, Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux deux présidents des clubs de LFB qui ont répondu présent à l'invitation. Un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

3. <u>Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles.</u>

a. Point général

Stéphanie PIOGER informe qu'une formation des Agents Sportifs est actuellement en cours, à l'Espace Aurore.

- b. Contrôle de gestion :
 - i. Modifications des textes.

Jean-Luc LEROUX expose le projet des modifications règlementaires CCG (annexe 1), proposées ce jour en raison du Décret n°2016-1054 du 1er Août 2016, de la Loi n°2017-261 du 1er mars 2017 et de la décision du Comité Directeur FFBB sur la mise en place du JIG.

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur, pour adoption.

ii. Fin du pouvoir disciplinaire.

Stéphanie PIOGER précise qu'il faudra juste que nos textes soient mis en conformité afin de faciliter les travaux de la CCG.

iii. Résultats des contrôles inopinés

Jean-Luc LEROUX expose les premiers résultats des contrôles inopinés réalisés sur 42 clubs Ces contrôles ont révélé un certain nombre de risques encourus par les clubs. Une communication de ces contrôles sera prochainement adressée aux structures.

c. Situation de Soler Basket.

Cathy GISCOU informe que la FFBB a été sollicitée par le Président du Comité des Pyrénées Orientales pour la mise en place d'une nouvelle CTC, avec le club de Perpignan.

Une discussion s'engage.

Une étude plus approfondie doit être réalisée sur cette demande.

4. Direction Générale / Direction Technique.

a. Point général

Patrick BEESLEY informe de la tenue d'une conférence de presse mercredi prochain afin de présenter le concept "Team France". Il s'agit de la mobilisation d'un groupe de 37 joueurs, avec la signature d'une charte.

b. Sécurisation de la filière jeune dans les pôles espoirs.

Patrick BEESLEY expose le travail qui est actuellement réalisé avec la DAJI afin de sécuriser la filière des jeunes espoirs dans les pôles espoirs (Annexe 3). Il précise les points suivants, qui seront inscrits dans nos règlements :

- i. Impossibilité de quitter un pôle espoir en cours de parcours
- ii. Tout jeune d'un pôle Espoirs ne peut refuser de rentrer au Centre Fédéral et aller dans un centre de Formation.

Tout joueur du CFBB doit aller au terme de sa convention de formation.

Constat que lors des TIC / TIL des académies viennent vendre leurs prestations. Enfin, il sera demandé aux Ligues d'établir (si ce n'est déjà fait) une convention faisant apparaître la participation des familles et la prise en charge de la Ligue).

Validation des principes proposés par le Bureau Fédéral.

5. <u>Délégation Jeunesse & Territoires.</u>

a. Point général

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation Jeunesse et Territoires :

- Une étude est en cours sur la comptabilisation des Licences Contact et notamment sur celles prises après le 1^{er} avril. Cette étude sera exploitée lors d'une prochaine réunion de Bureau Fédéral pour décider du maintien de cette disposition.
- Challenge Benjamin : excellente collaboration entre les bénévoles et les services.

Jean-Pierre SIUTAT évoque l'émergence de l'opération "NBA Junior's Challenge", qui peut représenter une menace pour notre activité avec ce genre de développement de pratique sans club. La NBA a contacté directement l'UNSS pour leur proposer un partenariat de travail.

Il souhaite la mise en place d'un groupe de travail avec la délégation et les services concernés, puis un débat en réunion de Bureau Fédéral sur ce dossier.

b. Affiliation de nouvelles structures.

Pierre DEPETRIS propose l'affiliation d'un nouveau Club :

Levallois Sporting Club.

Accord du Bureau Fédéral, pour faire enregistrer cette affiliation par le Comité Directeur

c. Opération Basket Animation (présentation/enquête).

Corinne CHASSAC expose les premiers résultats de l'enquête réalisée sur l'opération Basket Animation :

- Très peu de retours à ce jour (171 clubs et 11 Comités), proposition de faire une relance avec un questionnaire PDF.
- Les 182 réponses font remonter une très bonne dynamique sur le territoire.
- Trop peu d'accompagnement de la part des Comités et des écoles.
- Il y a moins de bénévoles que de salariés qui interviennent.
- Pas de formation spécifique pour intervenir en TAP, mais visiblement pas de difficulté particulière pour intervenir dans ce contexte.
- Méconnaissance de la licence contact Avenir.

d. Plans de Développement Territoriaux - Finalisation des aides aux structures.

Anne-Marie ANTOINE expose le projet regroupant la finalisation des aides aux structures (Annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral

6. <u>Délégation Haut Niveau.</u>

a. Point général.

Philippe LEGNAME fait un point général sur la Délégation Haut Niveau (Annexe 4) et Irène OTTENHOF expose la partie communication. Il regrette l'absence des Présidents de clubs LFB invités Il remercie Laurence LAPORTE pour ce qu'elle a apporté au club de Nice, après sa décision de quitter la présidence.

b. Modifications règlementaires.

Philippe LEGNAME expose les propositions de modifications réglementaires

1/ Possibilité pour une joueuse d'obtenir une autorisation à participer en LFB et en LF2 au cours de la même saison :

- Reprendre pour ces deux compétitions les mêmes dispositions que celles applicables en NM1 (avec un joueur de LNB)

2/ Possibilité de signer 14 contrats professionnels par saison et par club en LF2

3/ Possibilité de signer 16 contrats professionnels par saison et par club en NM1

4/ Les clubs LF2 disposant d'un centre d'entraînement labélisé et dont l'équipe « réserve » évolue en NF2 ou NF1 sont prioritaires sur les clubs fédéraux dans le choix de l'heure de la rencontre lors de la réunion d'harmonisation. Obligation de la tenue d'une réunion d'harmonisation, du même principe qu'en LFB.

5/ Les 3 divisions de LFB, LF2 et NM1 sont soumises à l'obligation de délivrance d'une autorisation à participer. Actuellement, la procédure est rédigée différemment dans les règlements sportifs particuliers de ces 3 divisions. Pour une plus grande cohérence, il est proposé d'harmoniser la rédaction de la procédure.

Validation du Bureau Fédéral. Ces modifications seront proposées au Comité Directeur pour adoption.

c. Juge unique / Commissaire - Groupe de travail avec la LNB pour définir les rôles.

Paul MERLIOT expose la demande de la LNB qui souhaite supprimer la procédure d'urgence sur les 3 dernières journées de championnat, les playoffs et playdowns, et de mettre en place un commissaire avec les procédures d'extrême urgence.

Un groupe de travail sera mis en place afin de faire une étude de faisabilité. La saison prochaine, les dispositions actuelles resteront en vigueur.

d. Intervention des Présidents de Clubs de LFB

Jean-Pierre SIUTAT regrette que seulement deux Présidents de clubs aient répondu présents à cette invitation.

Xavier LECERF confirme qu'il poursuivra les travaux entrepris par Laurence LAPORTE.

Yannick YERNAUX remercie pour l'invitation et regrette le peu de représentants ce jour.

- Difficulté avec la localisation du pré open à Agen.
- Regrette la façon dont la reprise du club de Lyon s'est faite, qui peut poser un problème d'éthique, puisque les recrutements ont déjà commencé et font monter les enchères.

Cathy GISCOU sollicitera les services sur l'opportunité de participation des joueuses aux compétitions universitaires.

7. Délégation Formation & Emploi.

a. Point général

Christian AUGER communique un point général sur la délégation :

- Communication récente faite sur les officiels.
- Information sur les campus 2017
- Préparation d'une note en cours sur les campus régionaux pour la rentrée 2017 (27-28 Octobre 2017

 dans la mesure du possible, ne pas organiser de compétition durant ce week-end). Il sera conseillé d'y adjoindre des formations et information sur les officiels, les techniciens, etc...
- Lancement d'une information sur la deuxième campagne de recrutement des services civiques.

Matthieu SOUCHOIS rappelle la dissolution de l'IFOMOS en décembre dernier, dont le bonni de liquidation doit être redistribué. Il sera remplacé par une commission au CNOSF.

8. <u>Délégation Compétitions & Pratiques Sportives.</u>

a. Point général

Alain SALMON communique un point général sur la Délégation aux Compétitions et les Pratiques Sportives :

- Les services travaillent sur l'organisation de la Coupe du Monde 3x3 à Nantes.
- Demain première réunion des répartiteurs arbitres de zones et des OTM HN, afin de faire un point de situation.
 - b. Phases finales Nationale 3.

Alain SALMON expose l'étude réalisée et propose l'organisation d'une nouvelle formule (Annexe 5). Cette proposition sera adressée rapidement aux territoires ultramarins pour concertation.

c. Officiels. Point coupe de France.

Alain SALMON informe qu'il est juste question de rester cohérent face à l'ensemble de nos officiels, désignés sur les Finales Coupes de France (Annexe 6).

d. Précision sur l'article 434.3 des Règlements Généraux.

Gérald NIVELON expose les difficultés liées à l'article 434.3 des règlements généraux.

Tout d'abord, il apparait que l'article 434.3 est incomplet dans la dernière version de l'annuaire sans qu'aucune modification réglementaire ne soit intervenue.

Cette anomalie purement formelle sera donc corrigée et l'article repris dans son intégralité.

« Une association sportive ne peut avoir qu'une équipe au sein de la même division. L'équipe 2 ne peut accéder à la division dans laquelle évolue l'équipe 1.

Dans tous les cas, la descente de l'équipe 1 dans la division où évolue l'équipe 2 entraîne automatiquement le déclassement de l'équipe 2 à la dernière place du classement et sa descente en division inférieure.

<u>Dans l'éventualité où l'équipe 1 est repêchée dans sa division initiale, alors l'équipe 2 sera rétablie dans son classement.</u> »

Ensuite, Gérald NIVELON interroge les membres du Bureau Fédéral sur l'application de cet article.

En effet, la rédaction actuelle pourrait laisser entendre qu'une équipe classée 3^{ème} de sa poule est déclassée à la dernière place de sa poule, impactant ainsi le ranking de l'ensemble des poules de la division concernée et donc de nombreux clubs.

Le BF précise que le déclassement de l'équipe 2 à la dernière place du classement suite à la rétrogradation de l'équipe 1 dans cette même division est effectif au terme de la compétition afin de ne pas impacter le ranking et non au moment du classement de la poule.

En effet, la descente automatique en division inférieure de cette équipe 2 intervient au terme de la saison et non dès la phase de poule.

Enfin, pour une meilleure lisibilité de cet article, le BF propose qu'il soit réécrit en ce sens.

Cette dernière proposition sera faite au Comité Directeur pour adoption définitive.

9. Trésorerie.

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur la trésorerie :

- Les clubs non en règle réagissent aux menaces de recours juridique.
- Il est demandé aux Vice-Présidents et aux Directeurs de Pôles de communiquer toutes les notes de frais avant le 31 Mai 2017.

10. <u>Délégation Marque.</u>

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Ce midi grand tournoi des partenaires, en 3x3, avec une soixantaine de participants.
- Fête Nationale du MiniBasket : 92 Comités se sont inscrits cette saison. L'opération débutera le 1 er Mai prochain.
- Mise en relation des Comités Départementaux avec les CDOS pour la promotion de Paris 2024, avec la distribution de dotations.
- Challenge Benjamins : record de participation cette année. Mise à l'honneur du Challenge pour les 10 ans.
- Etude pour remplacer les têtes d'affiches du Challenge, pour l'avenir.
- Ouverture de la billetterie des Equipes de France Masculine et Féminine.
- Conférence de presse pour présenter la stratégie de l'Equipe de France Masculine mercredi prochain.
- Finales Coupe de France à l'AccorHôtels Aréna demain : 15007 billets écoulés, record de billetterie et de remplissage. Cette journée se jouera à guichets fermés.
- Lancement de la publicité pour la Coupe du monde de 3x3 à Nantes.

Concernant les travaux du siège de la FFBB, qui seront très probablement terminés dans les temps, une étude est en cours pour organiser une inauguration officielle les 30 Juin et 1^{er} Juillet 2017.

11. Secrétariat Général.

a. Conciliation BC ORCHIES

Thierry BALESTRIERE rappelle les faits : le club requérant conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB du 16 Février 2017, ayant confirmé une décision de la Commission Contrôle de Gestion de la FFBB du 3 Janvier 2017, qui avait prononcé un retrait de 3 points au classement de la première phase du Championnat de National Masculine 1 de son équipe première masculine. Après examen du litige, le Conciliateur du CNOSF propose à la SASP SP BC ORCHIES de s'en tenir à la décision contestée.

Accord du Bureau Fédéral

12. Questions diverses.

Yannick OLIVIER demande que des précisions soient apportées sur la délivrance des licences hors association.

Stéphanie PIOGER lui précise qu'il est nécessaire de distinguer la partie qualification de la partie adhésion. Il faut également motiver tout refus. Une note sera rédigée à l'attention des Ligues et Comités, dans le cadre de l'explication des nouveaux statuts.

René KIRSCH précise que les propositions de compétitions dans lesquelles interviendront les MIG et les JIG seront faites au Bureau Fédéral du 12 Mai prochain.

Gérald NIVELON informe que la Commission Démarche citoyenne se déroule actuellement et doit étudier 17 dossiers "femmes sur tous les terrains", ainsi que 33 dossiers "Label FFBB Citoyen".

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 12 Mai 2017 à Aix en Provence.